

SUR LE MOT

« PIERRE DE CHOIN »

Dans le numéro 8 de la *Revue lyonnaise*, le très érudit M. Steyert, après avoir exposé que, dans son opinion, ce que les constructeurs lyonnais nomment pierre de choin ne s'entendait pas autrefois d'une pierre d'une certaine nature, mais bien d'une pierre taillée, mise en œuvre sous forme d'un bloc équarri et de grandes dimensions¹, demande l'étymologie du mot de *choin*, et en particulier s'il ne viendrait pas du latin *cuneus*. Il veut bien, sur ce sujet, faire appel à mes très faibles lumières.

RÉPONSE

Il n'y a pas de doute qu'aujourd'hui *choin* ne s'entende d'une qualité particulière de pierre, très différente des autres. Il y a du choin de Fay (Ain), de Villebois (Ain), de Montalieux (Isère), de Trept (Isère), de Saint-Tryphon (Suisse, canton de Vaud), de Saint-Martin-de-Bavel (Ain), etc., etc.².

La pierre de choin est un calcaire oolithique, à grains serrés, très facile à reconnaître. Elle est *froide*, très dure, susceptible de

¹ Voir la *Revue lyonnaise*, t. II, p. 157, *Intermédiaire lyonnais*, question 4, *Pierre de choin*.

² Rapport de M. Bresson sur la résistance à l'écrasement de certaines pierres de taille. (*Annales de la Société d'architecture*, t. I, p. 64.)